



AVEC LA CGT POUR UNE AUTRE EUROPE PORTEUSE DE PROGRES SOCIAL

L'Union Européenne a pris une place déterminante dans notre vie quotidienne en tant que citoyen, comme dans notre vie au travail en tant qu'agent de la Fonction publique. Plus de 80 % des lois et décrets promulgués aujourd'hui en France trouvent leurs sources dans les traités, les directives ou la jurisprudence européenne.

Mais sous la houlette du Conseil européen, les politiques conduites par les Gouvernements des Etats membres de l'UE sont dictées par les théories néolibérales. Au nom du dogme de « la concurrence libre et non faussée », les services publics sont démantelés les uns après les autres et le dumping social et fiscal entre pays a été érigé comme la règle. En outre, la répartition des richesses a été profondément modifiée au sein de l'Union européenne, la part du PIB consacré au salaire et à la protection sociale reculant de 9,3 % ce qui représente, pour la seule année 2008, un manque à gagner de 1100 milliards d'euros pour les salariés européens.

Ces masses considérables de capitaux, engrangées au détriment du monde du travail, ont été réinvesties dans la spéculation et l'économie Casino. Ces dérives ont largement participé à la crise systémique qui a éclaté en 2008 et qui continue à produire ses ravages. En Europe, première puissance économique mondiale, des pays sont mis en faillite et on compte plus de 23 millions de chômeurs, des millions de personnes sont précaires, plongées dans des situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

Face à ce bilan désastreux, au lieu de prendre des mesures permettant une autre répartition des richesses, l'Union européenne accorde la fuite en avant. Le « Pacte euro plus » adopté par la réunion des chefs d'Etat en mars 2011, entend, au mépris des principes démocratiques fondamentaux, contraindre tous les pays à des plans d'austérité sans précédent. Il s'agit de faire payer aux populations d'Europe le poids d'une crise dont elles ne sont en rien responsables.

Pour faire face à ces maux de société, le mouvement syndical se doit de prolonger au niveau européen les luttes nationales. C'est dans ce sens que la CGT invite tous les agents de la fonction publique à s'investir dans les initiatives de la confédération européenne des syndicats pour imposer d'autres choix économiques et sociaux en Europe.



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT
Case IN2 202 Ave de Paris
83194 Marignac Cedex
mouvement@u-gf.fr
www.cgt.fr
Tél : 01 48 18 42 21

L'Union Européenne a pris une place déterminante dans notre vie quotidienne en tant que citoyen, comme dans notre vie au travail en tant qu'agent de la Fonction publique. Plus de 80 % des lois et décrets promulgués aujourd'hui en France trouvent leurs sources dans les traités, les directives ou la jurisprudence européenne.

fichiers:



[Télécharger europe_a4.pdf](#) (92.92 Ko)



[Télécharger mobilisation_europeenne_du_21_06_tract_ces.pdf](#) (160.47 Ko)



[Télécharger mobilisation_europeenne_du_21_06_tract_cgt.pdf](#) (190.3 Ko)

Public: [Infos Confédérales](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

- [version PDF](#)

Leave this field blank
